



## Toronto juge l'expression « apartheid israélien » non discriminatoire

Par [CJPMO](#)

Mondialisation.ca, 28 mai 2011

[Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient](#) 28 mai 2011

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Loi et Justice](#)



*L'attention portée au Défilé de la fierté gaie et à la participation de QuAIA (ci-dessus) fait partie d'une campagne plus vaste des lobbyistes pro-Israël au Canada visant à criminaliser la critique d'Israël.*



Le saviez-vous?

*Il existe plusieurs exemples d'institutions de l'apartheid en Israël*

[Cliquez ici](#) pour en découvrir plus

Montréal, le 26 mai 2011 — Le mardi 24 mai, le comité exécutif du conseil municipal de la Ville de Toronto a adopté un rapport concluant que l'expression « apartheid israélien » ne viole pas la politique antidiscriminatoire de la Ville. Le rapport comporte deux stipulations importantes en plus de celle concernant l'expression « apartheid israélien » : a) la participation du groupe Queers Against Israeli Apartheid (QuAIA) au Défilé annuel de la fierté gaie de Toronto ne viole pas la politique antidiscriminatoire de la Ville; et b) la Ville ne peut interdire les signes ou les bannières de QuAIA sous prétexte de propagande haineuse.

Le comité exécutif a pris sa décision suite aux interventions animées de 46 organisations et individus, dont QuAIA, la Fédération Canado-Arabe (FCA) et Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO). Parmi les 46 députations, 28 ont défendu le rapport et 18 s'y sont opposées. QuAIA a fait une présentation humoristique et efficace défiant la campagne de détraction anti-QuAIA. La FCA a informé les conseillers des lois et des pratiques israéliennes discriminatoires envers les Palestiniens en Israël-Palestine et en exil. CJPMO a rappelé aux conseillers leur devoir de protéger le droit à l'information et la liberté d'expression des Torontois en ce qui a trait à des enjeux délicats tels que le conflit israélo-palestinien.

« Nous sommes satisfaits que le comité exécutif de la Ville de Toronto ait reconnu que la critique d'Israël n'est assimilable ni à de l'antisémitisme ni à de la propagande haineuse », affirme Thomas Woodley, président de CJPMO. CJPMO se désolé que QuAIA se soit senti obligé de ne pas participer au Défilé de la fierté gaie de 2011 pour faciliter la tâche des organisateurs confrontés à la critique des lobbyistes pro-Israël. CJPMO presse le conseil municipal de Toronto d'adopter la même position que celle du comité exécutif lorsque le rapport fera l'objet de nouvelles discussions le 14 juin prochain.

L'attention portée au Défilé de la fierté gaie et à la participation de QuAIA fait partie d'une campagne plus vaste des lobbyistes pro-Israël au Canada visant à criminaliser la critique d'Israël. Rappelons que la décision prise par le conseil municipal de Toronto en juillet 2010 de ne déboursier les fonds à Fierté Toronto 2011 qu'après que le défilé a eu lieu est toujours en vigueur.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec:

Patricia Jean

Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient

Téléphone: 438-380-5410

Courriel CJPMO - Site Web CJPMO

**Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO)** est une organisation séculière, sans but lucratif, regroupant des hommes et des femmes d'horizons divers qui œuvrent pour que la paix et la justice renaissent au Moyen-Orient. Elle a pour vocation de responsabiliser les personnes d'influence à traiter les protagonistes avec équité et à favoriser l'essor durable et équilibré de la région.

La source originale de cet article est [Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient](#)  
Copyright © [CJPMO](#), [Canadiens pour la justice et paix au Moyen-Orient](#), 2011

---

Articles Par : [CJPMO](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)